

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

---

REGISTRE DES DELIBERATIONS

---

Séance du 23 septembre 2021

DCM N° 21-09-23-8

**Objet : Acquisition amiable d'une parcelle sise rue Liedot/sentier Wacas à Metz - Plantières-Queuleu.**

**Rapporteur: M. KHALIFÉ**

Monsieur Arnaud MAX, propriétaire d'une maison sise sur la parcelle cadastrée RH n°125, au 12 rue Liedot à Plantières-Queuleu, a sollicité les services de la Ville de METZ pour signaler une anomalie cadastrale.

En effet, la parcelle RH n°125 est en débord sur le sentier communal Wacas qui la longe, débord qui correspond à une languette de terrain d'environ 32 mètres et moins d'un mètre de largeur.

De plus, ce propriétaire est régulièrement importuné par des incivilités et des dégradations récurrentes sont commises sur sa clôture en bordure du sentier.

Afin de préserver l'intégrité de ce sentier très apprécié des riverains, la Ville propose à la fois l'acquisition à l'amiable de cette languette de terrain et l'édification d'un mur pour sécuriser les lieux. La Ville de METZ prendra à sa charge les frais de géomètre, de notaire, ainsi que l'édification du mur, qui relève de la compétence du Pôle Parcs, Jardins et Espaces Naturels.

Il est donc proposé d'acquérir cette emprise foncière d'environ 26 m<sup>2</sup> conformément à l'évaluation du service France Domaine (25€/m<sup>2</sup>), soit pour un prix approximatif de 650 €.

La cession s'effectuerait hors du champ de la TVA.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Les Commissions compétentes entendues,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code général de la propriété des personnes publiques,  
VU l'évaluation du Service France Domaine,  
VU le projet d'arpentage,

**CONSIDERANT** la nécessité de régulariser les limites cadastrales du sentier communal Wacas,

**CONSIDERANT** l'accord de M. MAX quant à la proposition d'acquisition de la Ville d'une emprise foncière d'environ 26 m<sup>2</sup> à distraire de la parcelle RH n°125,

### **APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

**DECIDE :**

- **D'ACQUERIR** de Monsieur Arnaud MAX, domicilié au 12 rue Liedot 57000 METZ, une emprise foncière d'environ 26 m<sup>2</sup> à distraire de la parcelle cadastrée sous :

#### **BAN DE PLANTIERES-QUEULEU :**

Section RH n°125 – 12 rue Liedot – 779 m<sup>2</sup>

- **DE REALISER** cette acquisition à un prix approximatif de 650 € conformément à l'évaluation du service France Domaine (25€/m<sup>2</sup>), hors du champ de la TVA ;
- **DE PRENDRE** à la charge de la Ville de METZ les frais d'acte, droits et honoraires de notaire, les frais d'arpentage ainsi que l'édification du mur ;
- **DE REQUERIR** l'exonération des droits de timbre et d'enregistrement conformément à l'article 1042 du Code Général des Impôts ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire, ou son représentant, à régler les détails de l'opération et à signer tous documents y afférents.

Service à l'origine de la DCM : Stratégie Foncière  
Commissions : Commission Attractivité, Aménagement et Urbanisme  
Référence nomenclature «ACTES» : 3.1 Acquisitions

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. François GROSDIDIER Maire de Metz ,  
Secrétaire de séance : Mme Emmanuelle CHAMPIGNY, Directrice Générale des Services  
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 45 Absents : 10 Dont excusés : 9

**Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## LISTE SCRUTIN PUBLIC

	Nom	Prénom	P	C	A	Procuration
1	AGAMENNONE	Béatrice	X			donne procuration à Mme LAVEAU-ZIMMERLE
2	ARNOLD	Patricia	X			
3	AUDOUY	Caroline	X			
4	BOHR	Timothée	X			
5	BORI	Danielle	X			
6	BOUVET	Xavier	X			
7	BURGY	Rachel	X			
8	BURHAN	Ferit	X			
9	CHANGARNIER	Stéphanie	X			
10	COLIN-OESTERLÉ	Nathalie	X			
11	DAP	Laurent	X			
12	DAUSSAN-WEIZMAN	Anne	X			
13	FISZON	Eric	X			donne procuration à Mme LUX
14	FRIOT	Corinne	X			
15	FRITSCH-RENARD	Anne	X			
16	GROLET	Françoise	X			
17	GROSDIDIER	François	X			
18	GUERMITI	Hanifa	X			donne procuration à Mme SCHLOSSER
19	HO	Chanthy	X			
20	HUSSON	Julien	X			donne procuration à Mr KHALIFE
21	KHALIFÉ	Khalifé	X			
22	LALOUX	Grégoire	X			
23	LAURENT	Pierre	X			
24	LAVEAU-ZIMMERLÉ	Amandine	X			
25	LUCAS	Eric	X			
26	LUX	Isabelle	X			
27	MALASSÉ	Henri	X			
28	MARCHETTI	Denis				
29	MARX	Sébastien	X			donne procuration à Mr BOUVET
30	MASSON-FRANZIL	Yvette	X			
31	MEHALIL	Mammar	X			
32	MOLÉ-TERVER	Laurence	X			
33	NGO KALDJOP	Gertrude	X			
34	NICOLAS	Jean-Marie	X			
35	NICOLAS	Martine	X			
36	NIEL	Hervé	X			
37	PICARD	Charlotte	X			
38	PITTI	Raphaël	X			donne procuration à Mr KHALIFE
39	REISS	Guy	X			
40	ROQUES	Jérémy	X			
41	SCHLOSSER	Pauline	X			
42	SCHNEIDER	Jacqueline	X			
43	SCIAMANNA	Marc	X			
44	STAUDT	Bernard	X			
45	STEMART	Anne	X			donne procuration à Mr SCIAMANNA
46	TAFFNER	Blaise	X			
47	TAHRI	Bouabdellah	X			
48	THIL	Patrick	X			donne procuration à Mr BOHR
49	TOCHET	Nicolas	X			
50	TRAN	Doan	X			
51	VERRONNEAU	Marina				donne procuration à Mr MARCHETTI
52	VIALLAT	Isabelle	X			
53	VICK	Julien	X			
54	VOINÇON	Marie Claude	X			
55	VORMS	Michel	X			

POINT 8

Objet : Acquisition amiable d'une parcelle sise rue Liedot/sentier Wacas à Metz Plantières Queuleu,

Conseil Municipal du :  
23/09/2021

SCRUTIN PUBLIC par :

Appel nominal des membres  
du CONSEIL MUNICIPAL :